

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA DOMBES DU 14 SEPTEMBRE 2023

Nombre de membres :

En exercice : 60
 Présents : 36
 Pouvoirs : 15
 Votants : 50

Date de convocation et d'affichage :

8 septembre 2023

Numéro :

D20230914_181

Objet :

Reconstruction du dispositif des conseillers numériques France Services (CNFS)

L'an deux mille vingt-trois, le 14 septembre, à 19 heures, le Conseil de la Communauté de Communes de la Dombes, légalement convoqué, s'est réuni à l'Espace Culturel de Rencontre à Châtillon la Palud, sous la présidence de Madame Isabelle DUBOIS

COMMUNES	DELEGUES		Présent(s)	Absent(s)	Donne pouvoir à
ABERGEMENT-CLEMENCIAT	Daniel	BOULON		x	
BANEINS	Jean-Pierre	GRANGE	x		
BIRIEUX	Cyril	BAILLET		x	
BOULIGNEUX	Laurent	COMTET	x		
CHALAMONT	Roseline	FLACHER	x		
	Thierry	JOLIVET		x	R.FLACHER
	Stéphane	MERIEUX	x		
CHANEINS	Patrice	FLAMAND		x	
CHATENAY	Evelyne	BERNARD	x		
CHÂTILLON LA PALUD	Gilles	DUBOIS	x		
	Chantal	BROUILLET	x		
CHATILLON SUR CHALARONNE	Patrick	MATHIAS	x		
	Sylvie	BIAJOUX		x	F.BAS-DESFARGES
	Michel	JACQUARD		x	P.MATHIAS
	Fabienne	BAS-DESFARGES	x		
	Pascal	CURNILLON	x		
	Bernadette	CARLOT-MARTIN		x	P.CURNILLON
	Jean-François	JANNET	x		
CONDEISSIAT	Stephen	GAUTIER		x	P.POTTIER
CRANS	Françoise	MORTREUX	x		
DOMPIERRE SUR CHALARONNE	Didier	MUNERET		x	
LA CHAPELLE DU CHATELARD	Cyrille	RIMAUD		x	I.DUBOIS
LAPEYROUSE	Gilles	DUBOST	x		
LE PLANTAY	Philippe	POTTIER	x		
MARLIEUX	Chantal	DESSERTINE	x		
MIONNAY	Henri	CORMORECHE		x	
	Émilie	FLEURY	x		
	Jean-Luc	BOURDIN		x	

MONTHIEUX	Philippe	PAILLASSON	Réception par le préfet : 21/09/2023		
NEUVILLE LES DAMES	Michel	CHALAYER	Affichage : 22/09/2023	x	
	Rachel	RIONET		x	M.CHALAYER
RELEVANT	Christiane	CURNILLON		x	
ROMANS	Jean-Michel	GAUTHIER		x	
SAINT ANDRE DE CORCY	Ludovic	LOREAU		x	
	Evelyne	ESCRIVA		x	
	Pascal	GAGNOLET		x	L.LOREAU
	Claude	LEFEVER		x	
SAINT ANDRE LE BOUCHOUX	Alain	JAYR		x	S.PERI
SAINT GEORGES SUR RENON	Sonia	PERI		x	
SAINT GERMAIN SUR RENON	Christophe	MONIER		x	
SAINT MARCEL EN DOMBES	Dominique	PETRONE		x	JP.COURRIER
	Patricia	ALLOUCHE		x	E.ESCRIVA
SAINT NIZIER LE DESERT	Jean-Paul	COURRIER		x	
SAINTE OLIVE	Thierry	SPINLER		x	
SAINT PAUL DE VARAX	Cédric	MANCINI		x	
	Evelyne	ABRAM-PASSOT		x	C.MANCINI
SAINT TRIVIER SUR MOIGNANS	Marcel	LANIER		x	M.MOREL-PIRON
	Martine	MOREL-PIRON		x	
SANDRANS	Audrey	CHEVALIER		x	
SULIGNAT	Alain	GENESTOUX		x	
VALEINS	Frédéric	BARDON		x	
VERSAILLEUX	Gérard	BRANCHY		x	
VILLARS LES DOMBES	Pierre	LARRIEU		x	F.MARECHAL
	Isabelle	DUBOIS		x	
	François	MARECHAL		x	
	Marie Anne	ROUX		x	C.MONIER
	Didier	FROMENTIN		x	
	Agnès	DUPERRIER		x	
	Jacques	LIENHARDT		x	
VILLETTE SUR AIN	Philippe	PETIT		x	

Secrétaire de séance élue : **Sonia PERI**

Rapporteur : **Evelyne ESCRIVA**

Considérant que depuis l'été 2021, la Communauté de Communes a intégré le dispositif Conseiller Numérique France Services (CNFS) et dispose de deux conseillers numériques formés durant 3 mois. Ce dispositif est complémentaire du dispositif France services. Les conseillers accompagnent des personnes en difficultés avec le numériques mais autonomes dans leurs démarches.

206 permanences ont été créés dans les communes du territoire au sein des mairies, des centres sociaux.

Plus de 430 personnes ont été accompagnées depuis le lancement du dispositif sur le territoire.

La thématique principale d'accompagnement est la prise en main de matériel numérique, 70% de accompagnements ont été réalisés auprès des séniors.

Le dispositif d'une durée de 2 ans bénéficiait d'un financement d'Etat de 25 000€ par an par conseiller numérique.

Le dispositif arrive à terme sur notre territoire, un principe de reconduction est proposé aux porteurs.

Le renouvellement se porte sur 3 années avec une aide au financement suivante :

Année de renouvellement N et N+1 : 17 500€ par conseiller numérique

Année de renouvellement N+2 : 12 500€ par conseiller numérique

Chaque porteur du dispositif peut choisir de poursuivre avec le nombre de conseiller numérique initial ou de le diminuer.

Sur la Communauté de Communes de la Dombes, il est proposé de reconduire le dispositif avec deux conseillers numériques sur les missions suivantes :

Conseillers numérique 1 :

- Permanences dans les communes
- Développement du public (travail avec les accueils collectifs de mineurs, des familles)
- Aide aux élus et agents des communes

Conseillers numérique 2 :

- Permanences dans les communes
- Développement de l'accompagnement des associations
- Aide aux élus et agents des communes

Il est proposé au Conseil communautaire :

- D'approuver la reconduction du dispositif Conseiller Numérique France services pour une durée de 3 ans,
- D'autoriser Madame la Présidente à signer tous documents relatifs à la reconduction du dispositif.

Le Conseil communautaire

après en avoir délibéré, décide par 50 voix pour et 1 abstention :

- **D'approuver** la reconduction du dispositif Conseiller Numérique France services pour une durée de 3 ans,
- **D'autoriser** Madame la Présidente à signer tous documents relatifs à la reconduction du dispositif.

Ainsi fait et délibéré, le 14 septembre 2023

La Présidente,
Isabelle DUBOIS

